

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 40

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.

M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.

M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).

Rapport N° 40
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. Le solde du crédit s'élève à 11 000€.

STADE CLERMONTOIS ATHLETISME

Le Stade Clermontois Athlétisme organise la 64ème édition du Cross Volvic Élite le 19 novembre 2022. Il s'agit du plus vieux cross de France, la première édition a été organisée en 1957. Le cross Volvic Elite est ouvert à tous dès 6 ans, licenciés FFA, USEP ou non licenciés, en individuel ou par équipe, un « challenge entreprises » est organisé, ainsi que deux courses élites avec les meilleurs français. Plus de 2000 athlètes participants sur 10 courses.

Budget prévisionnel : 96 000€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 22 000€

Subvention sollicitée : 4000€

Subvention proposée : 3000€

LE VOLANT DES DÔMES

L'association le Volant des Dômes a organisé le 30 avril et le 1^{er} mai 2022 le tournoi national Trophée Des Dômes. Ce tournoi d'envergure s'est déroulé dans deux gymnases de Clermont-Ferrand permettant d'accueillir plus de 200 joueurs de niveau régional à niveau élite pour disputer environ 400 matchs.

Budget prévisionnel : 10 032€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 0€

Subvention sollicitée : 1500€

Subvention proposée : 1500€

CLERMONT AUVERGNE ATHLÉTISME

L'association Clermont Auvergne Athlétisme a organisé le 11 juin 2022 le meeting d'athlétisme de lancers de marteaux et disques au stade des cézeaux. Ce meeting regroupe les meilleurs athlètes locaux et régionaux de la catégorie jeunes et les meilleurs athlètes nationaux et internationaux de la catégorie sénior.

Budget prévisionnel : 51 300€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 13 000€

Subvention sollicitée : 5000€

Subvention proposée : 2500€

STADE CLERMONTOIS TENNIS CLUB

Le Stade Clermontois Tennis Club organise du 20 août au 27 août 2022 la 25ème édition du Tournoi International Junior de Clermont-Ferrand. Cette édition regroupe les meilleurs joueurs internationaux de la catégorie jeunes féminines et hommes entre 14 et 18 ans. Plus de 140 joueurs sont attendus.

Budget prévisionnel : 54 800€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 21 500€

Subvention sollicitée : 4500€

Subvention proposée : 4000€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'attribuer les subventions ci-dessus.

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|---|-------------------------|---|-------------------|---|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : | 53 | = | 49 Conseillers Présents | + | 4 Représentés | - | 0 Non participation |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : | 53 | = | Pour : 53 | + | Contre : 0 | | |
| Abstention : | 0 | | | | | | |

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe



Christine DULAC ROUGERIE